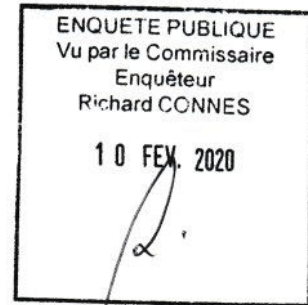




Ville de Capendu



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jean-Jacques CAMEL, Maire de la commune de CAPENDU (AUDE), certifie avoir procédé à l'affichage, à la porte de la mairie et dans les lieux prévus à cet effet, de l'avis informant le public de l'ouverture de l'enquête publique portant sur une demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien de 5 aérogénérateurs de puissance nominale de 3,3 MW (puissance totale maximale installée de 16,5 MW) et un poste de livraison sur le territoire de la commune de Moux.

Cet avis a été affiché à compter du 27 novembre 2019 et pendant toute la durée de l'enquête, soit 33 jours consécutifs, du 16/12/2019 au 17/01/2020 inclus, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait à CAPENDU, le 20 Janvier 2020.

Le Maire,
Jean-Jacques CAMEL